

Intercontrat

Une technique de harcèlement

Chez Sopra Steria, l'intercontrat n'est pas un mal à éviter mais bien un outil pour pousser les salariés au départ. La méthode est bien rodée :

- Intercontrats (prémédités) qui s'éternisent,
- Ruptures conventionnelles systématiques proposées comme seule issue,
- Licenciements abusifs et injustifiés, et une politique visant à baisser l'âge moyen en sacrifiant l'expérience

Ce que dit la direction

La réalité

"L'intercontrat est une période de transition"	L'intercontrat : salle d'attente vers la sortie.
"La rupture conventionnelle est un choix libre"	La rupture conventionnelle est une machine bien huilée pour pousser dehors.
"Les seniors sont une richesse" :	Les seniors (c'est-à-dire chez Sopra Steria les personnes de plus de 35 ans) sont des charges.
"Chacun est acteur de sa carrière" :	Le management décide de votre carrière.
"Nous défendons l'égalité des chances"	Discrimination liées à l'âge et autre

Comment se protéger de ces pratiques ?

Individuellement

Collectivement

Après une sortie de projet avec un bilan de mission à charge : contester les reproches par écrit.	Défendre chaque collègue face aux pressions.
Ne pas accepter une rupture conventionnelle sous pression. Toujours se faire accompagner par un représentant du personnel.	Mettre la pression à la direction pour exiger des missions en lien avec les compétences et stopper les discriminations liées à l'âge.
Ne pas rester isolé quand on est en intercontrat.	Contactez un représentant du personnel CGT.
Ne pas penser que son cas est individuel alors qu'il s'agit d'une politique globale.	Se syndiquer pour participer à la lutte collective.

Ne nous laissons plus faire ! Résistons collectivement à leur management toxique !



SOPRA STERIA

10 septembre

Bloquons tout !

Les travailleurs ont lutté notamment au sein des syndicats pour obtenir ces droits

- La Sécurité sociale,
- L'assurance-chômage,
- Réduction du temps de travail quotidien, hebdomadaire, annuel
- Congés payés

Votre patron est syndiqué au MEDEF et voici ce qu'il a obtenu ces dernières années

- 211 milliards € d'aide aux entreprises
- 80 milliards d'exonérations de cotisations sociales... pour 98 milliards de dividendes versés aux actionnaires du CAC 40.

Votre patron est syndiqué au MEDEF et voici ce que veut lui donner le gouvernement

- remise en cause de la 5e semaine de congés payés,
- suppression de 2 jours fériés
- passage à 6 jours de carence en cas d'arrêt maladie
- nouvelle « loi travail » en préparation (pour toujours moins de droits),
- déremboursement de médicament

Il nous appartient de ne pas les laisser faire, de nous opposer à leur projet et d'imposer un virage complet de cette politique irresponsable.

La CGT Sopra Steria appelle chacun.e à se mobiliser partout, à manifester et à faire grève, à compter du 10 septembre 2025 et en toute occasion contre cette politique et à se syndiquer.